

CAP

en contrat
d'apprentissage

EMPLOYÉ DE COMMERCE MULTI-SPECIALITÉS

Conditions d'Admission

- ÊTRE ÂGÉ(E) DE 16 À 26 ANS.

POUR S'INSCRIRE : dossier scolaire et entretien de motivation.

RECHERCHE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE :
dans une entreprise commerciale.

La Formation

**910 H DE FORMATION RÉPARTIES SUR 24 MOIS
= 13 SEMAINES / AN EN CENTRE DE FORMATION**

- **Modules professionnels :**

Réception des produits, tenue des réserves et approvisionnement du rayon - Information du client et tenue de la caisse - Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles - Élaboration d'un dossier professionnel informatisé.

- **Modules généraux :**

Français - Histoire / Géographie / Éducation civique - Anglais - Mathématiques / Sciences physiques et chimiques - Arts appliqués Education physique et sportive - PSE : Prévention Santé Environnement.

La Pratique Professionnelle

- **STATUT DU JEUNE**

Le jeune en formation par Contrat d'apprentissage est salarié. Il est donc soumis aux règles générales de l'entreprise dans laquelle il travaille. Il bénéficie à la fois des dispositions applicables à l'ensemble des salariés et de dispositions particulières prenant en compte les absences pour les semaines en centre de formation.

- **RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**

La rémunération dépend de l'âge et de l'ancienneté du jeune dans l'entreprise.

AGE	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
16 à 17 ans	25 %*	37 %*
18 à 20 ans	41 %*	49 %*
21 à 25 ans	53 %*	61 %*

*en pourcentage du SMIC

Les Débouchés

- **Travailler en tant que salarié qualifié** dans des entreprises de commerce (employé de commerce, vendeur, employé libre service, caissier).
- **Poursuite d'études** en BAC professionnel en 2 ans.

Diplôme préparé

LE CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle de niveau V) Diplôme d'état de l'enseignement professionnel délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

Les Objectifs de la formation

- **PRÉPARER** le diplôme d'état du CAP « Employé de Commerce multi-spécialités » de niveau V. Examen en contrôle continu.
- **ACQUÉRIR** les compétences nécessaires pour assurer les fonctions d'employé de commerce, de vendeur, de caissier.



www.mfranneyron.com